

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## **CLOSIA CONSEILLE LA CESSION DE COCE AU GROUPE HEXAGONE**

Créée en 2012 par Pierre Martin et implantée à Calais (62), Côte d'Opale Couverture Etanchéité (COCE) est spécialisée depuis l'origine dans les travaux d'étanchéité, de couverture traditionnelle et de bardage, essentiellement pour une clientèle de collectivités et d'industriels, sur une zone d'intervention qui couvre la région littorale des Hauts-de-France et l'Audomarois.

Conseillé par CLOSIA, cabinet spécialisé en cession-transmission d'entreprises, en particulier d'entreprises qui n'ont connues jusqu'ici que leur fondateur ou sa famille, aux côtés des conseils habituels des parties, Pierre Martin a souhaité transmettre son entreprise à un Groupe solide et reconnu qui partage le même ADN familial, afin de mettre COCE dans les meilleures conditions nécessaires à sa pérennité et à son développement.

Le Groupe HEXAGONE est un groupe constitué d'entreprises régionales spécialisées dans divers métiers du second œuvre du bâtiment (couverture de bâtiments, l'étanchéité, la charpente, le bardage et le désamiantage, travaux d'installation et de maintenance dans les domaines du chauffage, de la plomberie et de la climatisation, et parachèvement métallique). Le Groupe réalise au global un CAHT de 21 M€ avec un effectif de près de 145 personnes

Le Groupe HEXAGONE a décidé de procéder à cette acquisition pour les principales raisons suivantes :

- Etendre sa couverture géographique à travers le développement de COCE
- Faire jouer les synergies entre les entreprises

Intervenants de l'opération :

- Cédants : Holding PCMD (M Pierre MARTIN)
- Acquéreur : OBJECTIF 55 (Messieurs Samuel SKRZYPCZAK et Christophe PICARD)
- Conseil M&A du cédant : CLOSIA (Sylvain LECLERCQ)
- Conseil juridique du Cédant : LEGIS CONSEIL (Maître Stéphane BRYERE)
- Expert-comptable du Cédant : Cabinet CANUT & MIZON (Isabelle MIZON)
- Conseil juridique de l'Acquéreur : HEPTA (Me Jean-Louis SUDARA)
- Audits d'acquisition: BDL (Isabelle TARANNE)

Lille, le 31/05/2022

